

1. *Débitrice: Mebura SA en liquidation concordataire.* c/o BfB Consultco, 1700 **Fribourg**
2. *Remarques:* En application des art. 325 et 260 LP, la liquidatrice et la Commission des créanciers offrent aux créanciers la cession des droits de partie au procès en contestation de l'état de collocation intenté par un important créancier contre Mebura SA en liquidation concordataire.
Les créanciers intéressés doivent requérir la cession de ces droits auprès de la liquidatrice jusqu'au vendredi 3 octobre 2002. Seuls les créanciers ayant demandé la cession pourront prendre connaissance des pièces liées à celle-ci dans les locaux de la liquidatrice, sur rendez-vous préalable (BfB Consultco, Beauregard 12, 1700 Fribourg, 026 426 36 36).

BfB Consultco
1701 Fribourg

(00650894)